

Restitution des échanges
Atelier Charte forestière de territoire
16/02/2017 – Abjat-sur-Bandiât

Présents :

Benoist	Stéphanie	URCOFOR Nouvelle-Aquitaine
Brousseau	Olivier	Région Nouvelle-Aquitaine, antenne Limoges
Cacot	Dominique	CNPF Nouvelle-Aquitaine
Charbonnier	Yoann	LPO Nouvelle-Aquitaine
Dangla	Laure	PNRPL
D'Harveng	Thibault	Référent forêt Rudeau-Ladosse Association Forêt Sans Age
De Laforcade	Jacques	GDF Nord Dordogne
Dupuy	Frédéric	PNR Périgord-Limousin
Fernandes	Fernanda	PEFC Nouvelle-Aquitaine
Fissot	Sébastien	Référent forêt, Rilhac-Lastours
Gendreau	Béatrice	Conseillère régionale en charge de la forêt – Région Nouvelle-Aquitaine
Gibaud	Patrick	Référent forêt, Marval
Jacob	Odeline	Association Aquitaine Carbone
Laloi	Danielle	DDT Dordogne, pôle forêt
Lévêque	Christian	Référent forêt, commune de Châlus
Ménadie	Fabienne	Région Nouvelle-Aquitaine, antenne Limoges
Petit	Catherine	Référent forêt, Savignac-de-Nontron
Permingeat	Jérôme	DDT 87
Pialhoux	Laurent	Alliance forêt bois, Référent forêt d'Augnac
Raffier	Pascal	Président de la Commission forêt
Rey	Patrick	CRPF Dordogne
Robert	Stéphanie	Interbois Périgord
Roger	Jérôme	SEPOL
Theillout	Amandine	LPO Aquitaine
Tixeuil	Georges	Référent forêt, commune de St Mathieu
Vittier	Julien	GMHL
Weber	Sylvie	Association Vivre le Végétal

ATELIER 1

Première thématique :
Comment professionnaliser la gestion chez les propriétaires privés ?

Constat

La sensibilisation a des limites.
Besoin que les propriétaires se tournent davantage vers des professionnels pour la gestion
Pourquoi ne pas accompagner de développement de gestionnaires et d'ETF formés qui auront des démarches pro-actives ?
Mais précarité de ces TPE alors qu'elles répondent à un besoin, surtout dans la petite propriété

REFLEXIONS :

Comment amener les propriétaires à planifier leur gestion avec un spécialiste ?

Comment accompagner le développement de ce maillon de professionnels (gestion et travaux) ?

Comment le faire connaître auprès des propriétaires ?

Groupe A

Part du principe que les propriétaires savent qu'ils le sont

1. Réaliser un livret et un porter-à-connaissance auprès des propriétaires des interlocuteurs :
 - a. Créer un « kit du propriétaire » : aspects techniques mais aussi affectifs (rôle de la forêt pour la biodiversité, le carbone, l'écologie, l'économie, l'environnement...). Trouver un argumentaire qui joue sur plusieurs sensibilités pour montrer l'intérêt de la gestion.
 - b. Le faire connaître en ciblant des propriétaires par le cadastre ou en faisant appel aux syndicats et GDF (besoin d'animation pour cela)
2. Donner des arguments aux propriétaires pour qu'ils ne soient pas « à la merci » des exploitants. Il peut y avoir des propriétaires qui refusent de gérer par peur de se faire avoir...
 - a. Proposer des modèles de contrats « plus solides » entre exploitants et propriétaires
3. Un des freins est les coûts de la gestion. La solution est de se regrouper.
 - a. Information à inclure dans le kit.
4. Regroupement des ETF. Voir l'expérience menée en Rhône-Alpes, où 1 va chercher des chantiers par ex 1 fois dans la semaine
 - a. Voir pourquoi ça n'existe pas ici : quel est le blocage ?
 - b. S'appuyer sur les techniciens d'ETFNA pour former des ETF
 - c. Livret fait par le PNR/identification par collectivités/ETF → acteurs à impliquer
 - d. Toucher les futurs ETF en s'associant aux centres de formation (CFPPA par ex).
5. Impliquer les élus et les former à ces différents enjeux, à ces questions
6. Diffuser toute documentation en lien avec le sujet.

Groupe B

1. Faire prendre conscience aux habitants qu'ils sont propriétaires et qu'ils ont un intérêt à faire. Mais que faire : Rien ? Action ponctuelle ? ou intégrer un circuit, la filière → se mettre en relation avec un technicien spécialisé.
2. Montrer des exemples de gestions forestières
 - a. Avoir un catalogue de parcelles illustrant différents types de gestion
 - b. Expliciter les différentes sensibilités de la gestion : récréation – carbone – bois...
3. Freins : connaître les experts – coûts de la gestion.
 - a. Peut être limité par le regroupement de la gestion (PSG concerté autour de problématiques particulières, à l'image du projet sur le massif de Rochechouart)

- b. Ne pas limiter le recours aux PSG à une surface minimum, le regroupement permet ça, surtout quand il est mis en place suite à un aléa (ne pas attendre la tempête)
 - c. Est-ce que le Parc peut mettre en place une assistance aux propriétaires à l'image de la cellule d'assistance technique Zones humides, qui fait un pré-diagnostic gratuit en échange d'un engagement d'actions dans les 5 ans ?
4. Création d'un document amenant :
 - a. Propriétaire forestier : c'est qui, c'est quoi ? droit et devoir
 - b. Organisation de la profession
 - c. Faire passer ce document par les notaires, notamment.
 5. Voir avec le CRPF pour avoir une idée des arguments qui sont remontés par les propriétaires lors des retours de courrier.

Groupe C

1. L'objectif est de toucher les propriétaires avant la vente de bois
 - a. Inonder les fêtes locales
 - b. Diffuser les médias existants (cf chaîne youtube de Forêt Privée Française)
 - c. Avoir des référents formés auprès des employés des collectivités territoriales
2. Qu'est-ce qu'un spécialiste ?
 - a. Des spécialistes de la gestion : GFP, experts...
 - b. Attention à des spécialistes qui auraient des intéressements dans des grosses unités de transformation du bois → aller vers une reconnaissance de GFP « Marque Parc » ?
3. Porter à connaissance des professionnels des gestionnaires du secteur
 - a. Mais attention au respect de la neutralité d'une institution publique
 - b. Avoir un livret avec les Qui fait quoi en forêt (institutionnels et associations) dans un complément détachable, à fournir aux collectivités locales pour les intégrer dans leurs bulletins. A faire 1 fois tous les 3 ans.
 - c. Améliorer les outils existants de communication (site internet de Parc, les outils...).
 - d. Refaire le porter-à-connaissance régulièrement, tous les 3-4 ans
4. Comment amener une première information, un premier contact à titre gracieux ? Les propriétaires, pour bien choisir, ont besoin d'un vernis de connaissance.
 - a. Trouver des relais locaux non payant, des gens qui feraient ça par passion
 - b. Maximiser le relais propriétaire <-> propriétaire
 - c. Valider des « référents propriétaires »
5. Former les exploitants pour les impliquer dans la gestion, leur donner les bases de la gestion forestière ? Besoin d'un meilleur réseau de petits exploitants équipés de petits outils (→ sera pris en compte dans l'AAP MAAF 2017 de l'État)
6. Avoir des sites vitrine de différents types de gestion

Groupe D

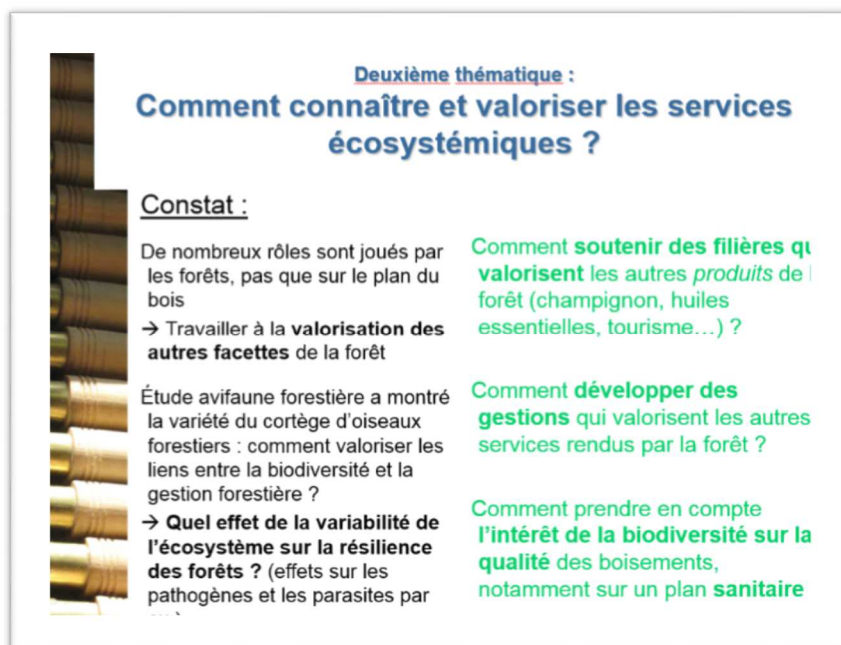
1. S'assurer que les propriétaires savent qu'ils le sont
 - a. Un certain éloignement géographique ou dans les habitudes, moins de lien avec ces parcelles.
 - b. Comment avoir une vraie mobilisation une fois contactés ?
Communication régulière et récurrente
Travailler plus avec les référents forêt et avec les comcom, notamment via leurs bulletins
Relancer le projet d'action auprès des notaires.

2. Se regrouper pour mutualiser les coûts
 - a. Regroupement géographique ou stratégique (pour un chantier)
 - b. Partir d'un projet fédérateur (voirie, aléa climatique) pour avancer dans ce sens et proposer un document de gestion concerté.
 - c. Développer des chantiers exemplaires, les faire connaître
3. Avoir plusieurs approches thématiques pour toucher plusieurs fibres sensibles (biodiversité, carbone, qualité de l'eau...)
 - a. S'appuyer sur Aquitaine Carbone, l'ASL GF Forêt Agir Limousin
 - b. Mettre en avant le Parc dans la communication car structure bien perçue par les locaux.
4. Maintenir des aides adaptées et simples, à l'image du PFB de la Dordogne, de l'ADELI
 - a. Besoin d'animation et d'aides
5. Accompagner les ETF lors de leur installation et pour consolider leurs activités
 - a. Se rapprocher de la SCOP Oxalis (ex. de structure d'aide à l'installation)
 - b. Appui juridique, comptable
 - c. Recevoir des formations, par exemple pour développer des ETF qui feraient de la pluriactivité
 - d. Mise en place d'investissements collectifs ? achats groupés de matériel

SYNTHÈSE : PREMIÈRES PISTES D'ACTION

- Réaliser un « kit » du propriétaire : livret ou catalogue qui présente
 - o Un argumentaire **multi-approche** sur pourquoi gérer sa forêt et les contacts des structures publiques ou associatives pour l'aider dans sa démarche
 - o Mettre à disposition le kit sur divers supports : Fêtes de pays, événements variés pour toucher de nouveaux propriétaires, et auprès des notaires, pour que le kit soit donné à chaque mutation foncière.
 - o Communiquer régulièrement pour sans cesse toucher les nouveaux propriétaires, mettre à jour les sites internet, faire des lettres d'info, des liens vers les vidéos de la Forêt Privée Française...
- Inciter au regroupement autour de projets fédérateurs (valorisation d'autres services de la forêt, problème sanitaire...), pour atteindre une taille critique pour gérer dans le long terme sa forêt (et éventuellement avoir un gestionnaire), et planifier cette gestion.
- Concernant le manque de structuration des ETF :
 - o Proposer une action collective des gestionnaires du Parc : voir les pistes de mutualisation, voir les contraintes communes, les freins...
 - o Identifier les pistes de soutien à l'installation, avec les prestataires locaux.
- Fournir aux propriétaires un « vernis » de connaissance qui les aide à faire un choix :
 - o Identifier de nouveaux relais locaux (propriétaires ? services techniques des collectivités ?), le lien propriétaire<->propriétaire est souvent fructueux.
 - o Mettre à disposition des modèles de contrat (action en cours par Interbois Périgord ?)
 - o Promouvoir la route de l'amélioration pour montrer des résultats concrets sur le terrain, et la développer pour intégrer d'autres arguments que les seuls aspects sylvicoles.

ATELIER 2



Deuxième thématique :
Comment connaître et valoriser les services écosystémiques ?

Constat :

De nombreux rôles sont joués par les forêts, pas que sur le plan du bois
→ Travailler à la **valorisation des autres facettes** de la forêt

Étude avifaune forestière a montré la variété du cortège d'oiseaux forestiers : comment valoriser les liens entre la biodiversité et la gestion forestière ?
→ **Quel effet de la variabilité de l'écosystème sur la résilience des forêts ?** (effets sur les pathogènes et les parasites par ...)

Comment soutenir des filières qui valorisent les autres produits de la forêt (champignon, huiles essentielles, tourisme...)?

Comment développer des gestions qui valorisent les autres services rendus par la forêt ?

Comment prendre en compte l'intérêt de la biodiversité sur la qualité des boisements, notamment sur un plan sanitaire

Groupe A

1. Référencer les initiatives locales et d'autres territoires
2. Thématiser les prochaines rencontres techniques sur ce thème : la biodiversité ? les aménités ? les filières moins connues, les autres usages de la forêt.
Remarque : beaucoup de gens pensent que pour avoir des aides il faut replanter en résineux
3. Développer un marteloscope multi-factoriel qui permette de visualiser les différents services et les impacts de la gestion
4. Aider les entreprises à se former sur la prise en compte des autres enjeux de la forêt que le bois
 - a. Faire connaître les initiatives qui valorisent économiquement d'autres facettes : marchés de niche
 - b. Sensibilisation : films, sorties terrain avec des participants de différents milieux
 - c. Identifier des témoins, des personnes ayant favorisé la biodiversité dans leur gestion
5. Travailler pour intégrer la dimension paysagère dans les documents de gestion. Il manque des éléments techniques, ou ils ne sont pas partagés.

Quid du financement pour une exploitation raisonnée ? « qui va payer la différence ? » Personne ne paie le propriétaire parce qu'il participe à la potabilité de l'eau, mais est-ce que ça lui coûterait plus cher, et si oui, qui peut prendre en charge le surcoût ?

Est-ce que les politiques publiques pourraient être un peu plus mises en cohérence ? Remettre le développement durable au cœur de la gestion.

Groupe B

La question est d'évaluer les aménités.

Objectif : montrer concrètement l'impact de ces services :

Faire un état des lieux, nécessité d'inventorier les services écosystémiques, et voir quels sont ceux sur lequel le Parc pourrait travailler

Quantifier ces services : connaître l'effet de la biodiversité sur la qualité des boisements : développer un protocole d'évaluation pour montrer comment la biodiversité rend service à la production forestière. Est-ce qu'augmenter la biodiversité augmente l'assurance vie des forêts ?

Programme de travail :

1. Identifier les services écosystémiques :
 - a. Inventaire des filières locales qui valorisent des autres produits de la forêt
 - b. Faire un inventaire des études existantes
2. Évaluer les parcelles forestières du réseau de la route de l'amélioration avec l'IBP pour avoir des exemples concrets sur le Parc
3. Évaluer différents compartiments de la biodiversité – sur quelle échelle observer la biodiversité ?
4. Définir les services écosystémiques
5. Sensibiliser : rencontres technique, formation, sensibilisation
 - a. Comment la biodiversité rend service à la production forestière (aspects sanitaires, production...)
 - b. Remettre le développement durable dans la discussion. La polyculture forestière, la diversité d'essence caractérise le territoire du Parc.

Groupe C

Pour faire passer la notion de service écosystémique, il faut sortir de l'entre-soi, et faire se rencontrer les différentes visions de la forêt, décroiser. Le groupe estime que cette variabilité de l'écosystème facilitera l'adaptation des espèces aux changements climatiques, notamment par une limitation des aléas sanitaires.

1. Rencontres techniques multi partenariales sur le thème
2. Proposer des formations auprès des propriétaires forestiers et des professionnels
3. Différents services écosystémiques :
 - a. Champignon : déjà en cours, relayer les filières existantes
 - b. Eau : proposer un travail sur les captages d'eau ?
 - c. Sol, carbone : promouvoir des outils de petite mécanisation adaptées à nos propriétaires et propriétés → pris en compte dans le projet de l'AAP MAAF 2017
 - d. Apiculture : relie l'agriculture et la forêt, action en cours, Interbois reçoit parfois des demandes d'apiculteurs qui recherchent des forêts pour accueillir leurs ruches.

Attention à ce sujet, cf étude qui montre que cet apport d'abeilles domestiques en forêt doit être encadré pour ne pas trop perturber la faune locale (étude CEN Limousin, M. Bonhomme).

4. Actions concrètes : Recenser les propriétaires qui seraient volontaires pour des partenariats (accueil chauve-souris, accueil ruche, participation à des études...). Demande un suivi à long terme.

Groupe D

1. Viser un revenu complémentaire pour le propriétaire
 - a. Soutenir les filières locales, comme le marché aux cèpes
 - b. Développer la marque Parc et la certification pour mettre en avant des modes de gestion durable
 - c. Valoriser la chasse par rapport à du tourisme : que ça devienne un produit touristique qui permette de faire des liens entre les propriétaires et les opérateurs de tourisme. Le tourisme peut être un élément fédérateur pour une gestion particulière ou un projet de regroupement des propriétaires.
2. Développer plus d'itinéraires de gestion qui valorisent les services rendus de la forêt, en se mettant en lien avec les projets nationaux sur le thème. Valider des itinéraires sylvicoles qui

prennent en compte d'autres services écosystémiques avec les professionnels locaux, mais pas que des forestiers.

3. Développer le mécénat ou la rémunération du propriétaire en guise de compensation.
4. Faire des rencontres techniques sur ce thème
5. Former les propriétaires et les professionnels sur ces sujets.

Biodiversité/plan sanitaire :

1. Repérer les parcelles touchées par des aléas sanitaires et y mener un inventaire de la biodiversité afin d'en évaluer l'impact : ex. du cynips
2. Communiquer sur les liens entre la biodiversité et la santé des forêts. ex le bouleau qui brouille les récepteurs de la chenille processionnaire
3. Disposer, valider des itinéraires sylvicoles pour la résilience. Espérer que les fonds « résilience » de l'Etat pourront sortir
4. Réfléchir sur les notions d'échelles : massif ? parcelle ?
5. Revaloriser le statut du propriétaire forestier et de la gestion en général : les forestiers ne sont pas dans la grande majorité des cas des personnes qui dégradent la biodiversité.

SYNTHÈSE : PREMIÈRES PISTES D'ACTION

Faire connaître ces services et gérer la forêt pour en tenir compte

- Organiser en 2018 des rencontres techniques sur le thème en maximisant les échanges entre les participants – avoir des participants d'horizons très différents.
- Faire un appel à manifestation sur le territoire pour identifier toutes les initiatives locales qui vont dans le sens d'une multifonctionnalité en forêt
 - o Notamment filière cèpe, carbone, apiculture...
 - o Accompagner des développements prévus (chasse par ex).
- Aller vers une labellisation des gestionnaires qui prennent en compte d'autres enjeux que le seul enjeu sylvicole dans leurs conseils (type Marque Parc)
- Suivre les démarches régionales et nationales en ce sens
- Organiser des formations multi-acteurs sur des thèmes précis pour confronter les réalités de chacun.

Mieux connaître ces services

- Mener des inventaires plus complets lorsqu'il y a des actions de connaissances en forêt :
 - o Ex : inventaire sur la biodiversité sur les parcelles de la route de l'amélioration,
 - o Sur les parcelles où on identifie des problèmes de pathogènes (cynips)
- Réaliser une étude bibliographique sur ce thème auprès d'autres territoires forestiers.
 - o Déterminer quels itinéraires sylvicoles « + » pourraient être validés sur le territoire
- S'inspirer aussi des publications sur ce thème dans les réseaux forestiers (ONF, CNPF...)
 - o Partager cette compilation de retour d'expérience avec les partenaires pour identifier les pistes d'action locales
 - o Utiliser cette matière pour approfondir l'argumentaire pour les propriétaires forestiers prévu à l'atelier 1
- Communiquer sur les liens entre la biodiversité et les forêts : comment la biodiversité augmente l'assurance vie des forêts dans un contexte de changement climatique ?

ATELIER 3

Troisième thématique :
Comment mieux valoriser le bois local issu de forêts gérées durablement ?

Constat :

Article Le Bois International :
1000m3 de bois local en construction = 21 emplois sur 1 an

Les communes et les communautés de communes sont des consommateurs parfois avertis, mais le passage à l'acte est difficile

La certification reste à développer sur le secteur pour aller vers une gestion durable et planifiée des forêts

Comment vraiment lancer un surplus de consommation de bois local chez les collectivités ?

Comment accompagner le développement de la certification de la gestion des forêts ?

Comment rapprocher les consommateurs des entreprises locales ?

Groupe A

1. Certification : les consommateurs doivent être convaincus pour tirer toute la filière vers le haut. Aujourd'hui, ce sont les entreprises qui tirent la certification. Il faudrait que les consommateurs soient aussi demandeurs.
 - a. Pour ça, sensibiliser les collectivités propriétaires, par ex leur proposer un encart dans les bulletins municipaux et de la sensibilisation auprès des entreprises consommatrices.
2. Pour intégration du bois dans les projets collectifs :
 - a. Formation des élus et accompagnement pour la rédaction des cahiers des charges. L'enjeu est de repérer les projets en amont.
 - b. Recourir aux marques de certification « Bois du Massif Central » par exemple, pour avoir une ressource dont la provenance est connue, et avec une certification de gestion durable
 - c. Relayer l'accompagnement des interprofessions et des COFOR pour les collectivités sur ce sujet du bois construction
3. Avoir un exemple de construction à mettre en avant ?

Groupe B

1. Bois local : quelle échelle ?
2. Vérifier déjà que l'offre locale existe. Sinon, travailler à une meilleure structuration de l'offre.
 - a. Diffuser un catalogue des PME qui travaillent le bois local ?
3. Développer une association de producteurs pour une certification commune (type Bois des Alpes). Est-ce qu'un lien peut être trouvé avec la Marque Parc ?
4. Formation des élus et des services techniques sur le sujet, notamment sur le soin à apporter à la rédaction des cahiers des charges.
 - a. Faire la démonstration avec des indicateurs grand public que le bois local est bien meilleur pour le territoire (argumentaire emplois, circuit courts, qualité, service après-vente...) : le bois peut être plus cher mais on gagne sur XX emplois, XX économie de CO₂... avoir des indicateurs socio-économiques

- b. Formation des entreprises pour répondre aux marchés publics
 - c. Avoir un vrai projet de construction à promouvoir OU faire un projet théorique où toutes les étapes de la construction seraient reprises, et les points-clés, où le bois doit être suivi, seraient mis en évidence.
5. Formation des entreprises locales pour utiliser du bois local.
 6. Est-ce que le bois, si on cible les consommateurs particuliers, pourrait être un produit de consommation local qui s'échange avec de la monnaie locale ?

Groupe C

1. Dispositifs déjà existant à faire connaître et à relayer
 - a. le réseau des prescripteurs bois porté par les interprofessions qui accompagnent les projets de construction dès leurs débuts.
 - b. Le guide d'achat public en bois local édité par les interprofessions et les COFOR.
2. Former les services techniques et les conseillers techniques auprès des collectivités
3. Amener les collectivités à réaliser que la forêt apporte et, pour la soutenir, il faut consommer des produits en bois de ces entreprises (plutôt que de les subventionner pour éviter qu'elles ne coulent...).
4. Avoir un bâtiment vitrine qui valorise les essences locales et l'utiliser en support de formation.
5. Est-ce que les entreprises locales sont capables de répondre à toutes les demandes en terme de construction ? L'échelle locale peut être à minima régionale.
 - a. Former les entreprises à répondre aux marchés publics
6. Augmenter la consommation de bois, local, chez les particuliers :
 - a. Développer une Route du bois ? outil touristique à l'image du projet dans le Haut Languedoc (La Route du Bois)
 - b. Aider les entreprises à s'ouvrir vers les particuliers : charte graphique, affichage des prix, ouverture en week-end...
7. Valoriser la certification et relayer les initiatives régionales (ex. invitations relayées à des journées d'information sur la certification)

Groupe D

1. Augmenter le taux de consommation de bois par les collectivités
 - a. Relayer les arguments économiques, écologiques, qualitatifs et sociaux des COFOR. Montrer que ces avantages impliquent un surcoût compensé par un moindre coût d'entretien, par exemple.
 - b. Travailler avec les interprofessions pour former prescripteurs, architectes, et les opérateurs.
 - c. Orienter vers les bois locaux en mettant en avant une moindre émission de gaz à effet de serre.
 - d. Communiquer autour des réalisations locales, par ex le cluster châtaignier et les commandes publiques déjà passées.

2. Caractériser l'échelle « locale » pour le bois
3. Certification :
 - a. Communiquer et animer des réunions d'information. Il faut travailler sur la certification des PME pour qui ça représente un coût important.
 - b. Être ferme sur l'application du cahier des charges pour les propriétaires, les ETF et les exploitants.
4. Rapprocher les consommateurs des entreprises :
 - a. Mutualiser des espaces de vente ? des commerciaux ? la réponse aux marchés publics ?
 - b. Dynamiser la vente directe pour mieux valoriser le bois local ? La Marque Parc peut-elle être un relais ?
 - c. Démarcher les magasins de bricolage ? avoir un rayon ou une unité « bois local » ?
 - d. Être présent aux autres manifestations grand public qui valorisent les produits locaux (ex. Portes du Cuir ?)
5. Organiser des visites d'entreprises
6. Mieux connecter les entreprises entre elles, de la 1ère à la 3ème transformation
7. Communication : faire un événementiel autour du bois (ex. Salon châtaignier 2004 et 2006), un bon support de sensibilisation

SYNTHÈSE : PREMIÈRES PISTES D'ACTION

- Augmenter la proportion de produits certifiés :
 - o Conduire des temps d'information auprès des clients potentiels,
 - o Sensibiliser les entreprises à la certification, et être ferme dans l'application des cahiers des charges des certifications.
- Former les services techniques des collectivités (surtout les comcom où il y a un service technique étoffé) sur l'intégration du bois, et du bois local, dans la commande publique,
 - o Mettre en avant des projets vitrines, projets réels (bâtiments existants) ou théorique (étude de cas détaillée)
- Communiquer différemment sur l'intérêt de consommer du bois local :
 - o Indicateurs grands publics,
 - o Indicateurs qui parlent aux élus (nombre d'emplois...)
 - Relayer les guides existants
- Faire connaître les dispositifs d'accompagnement des projets collectifs :
 - o Le réseau des prescripteurs bois, notamment
- Augmenter la lisibilité de l'offre locale, auprès des particuliers ou des collectivités
 - o Aider les entreprises à gagner en visibilité ? identifier les pistes de développement communes ?
 - o Accompagner les entreprises pour qu'elles répondent aux marchés publics,
 - o Mettre en avant le bois local comme issu d'un savoir-faire
 - Marque Parc ?
 - Être présent à des salons typés « savoir-faire » locaux, ex les Portes du Cuir (Nontron, 2017)
- Mettre en place un « tourisme » autour de la filière bois :
 - o Des itinéraires de découverte de la filière bois (entreprises, réalisations, forêt...)
 - o Vers une route du bois ?
 - o Promouvoir les projets vitrine à base de bois (affichage, visite...).

LEXIQUE

(hors organismes institutionnels)

AAP : Appel à projet

ADELI : Association pour un développement équilibré de la forêt en Limousin

ASG GF : Association Syndicale Libre de Gestion forestière

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

COFOR : association des Communes Forestières

Comcom : communauté de communes

ETF : Entrepreneur de Travaux Forestiers

ETFNA : association des ETF de Nouvelle-Aquitaine

GDF : Groupement de Développement forestier

GFP : Gestionnaire forestier professionnel

IBP : Indice de Biodiversité Potentiel

PFB : Plan Forêt Bois (Conseil Départemental de Dordogne)

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PSG : Plan simple de gestion